

Fongicide : Traitement Bois et champignons lignivores : - insectes xylophages – Mérule, autres champignons, ...



Fiche Technique PHT- A. Sarpeco 910

Agréé par le ministère de la santé, N° d'autorisation : 2113B

Produit de protection des bois (TP8) à usage industriel et professionnel

PROPRIETES :

- Microémulsion (ME) concentrée à diluer dans l'eau
- Traitement préventif : * Fongicide contre les basidiomycètes (pourriture cubique et fibreuse)
* Insecticide contre les insectes à larves xylophages (capricornes des maisons, petite vrillette, lyctus) et les termites pour les bois de construction
- Traitement curatif : * Catégorie D1 : Efficacité curative vis-à-vis des insectes à larves xylophages (Capricornes des maisons)
* Catégorie D2 : Efficacité curative vis-à-vis de la mérule (Serpula lacrymans)
- Classe d'emploi 1, 2, 3 (EN335)
- Garantie 10 ans

DOSAGE et MELANGE : Effectuer le mélange par agitation douce

surface	Traitement préventif	3-Résineux	10L de SARPECO 910 = 100L de produit prêt à l'emploi par ajout d'eau DILUTION = 10% m/m
		3-Feuillus	20L de SARPECO 910 = 100L de produit prêt à l'emploi par ajout d'eau DILUTION = 20% m/m
	Traitement curatif	Catégorie D1	35L de SARPECO 910 = 100L de produit prêt à l'emploi par ajout d'eau Dilution 35% (dilution 1+2)
		Catégorie D2	5,5L de SARPECO 910 = 100L de produit prêt à l'emploi par ajout d'eau Dilution 5,5% (dilution 1+17)



La Sprl PHT est agréée au

Produits Humidité Traitements Sprl

Rue de l'abbaye, 4 à 1457 Walhain

Tel: 0800/82007 – 0489/56.42.56

Fax : 010/60.72.73

info@pht.be – www.pht.be

N° de compte: Belfius Be62 0689 0037 6861

Tva 0555-856-520

APPLICATION :

- Traitement préventif : * Trempage court
* Aspersion sous tunnel
- Traitement curatif : * Injection
* Double pulvérisation

▼ **CONSOMMATION :**

- Traitement Préventif : 15 à 20L PAE/m³ bois
Traitement Curatif: * Catégorie D1 : 300mL PAE/m²
* Catégorie D2 : 500mL PAE/m²
- Variable suivant les essences, les sections et le mode d'application

▼ **FIXATION :**

4h minimum après égouttage sous abri et sur aire étanche dans le cadre d'un traitement préventif

▼ **SECHAGE :**

- 24 à 48h en atmosphère ventilée
Les bois ne doivent pas être exposés aux intempéries avant d'avoir retrouvé leur humidité de service.

▼ **FINITION :**

- Finition ou vernis résistant obligatoire pour les bois traités classe d'emploi 3 (extérieur)
Compatible avec tout type de finition (lasure, peinture, vernis, etc)

IMPORTANT

Penser à utiliser les eaux de rinçage propres de cet emballage pour la préparation du prêt à l'emploi
L'humidité du bois au moment de l'application doit être <50%
Faire un test préalable pour les bois exotiques ou riches en tanins
Les tailles et les coupes doivent être traitées pour garantir l'efficacité du traitement
L'effet du traitement est immédiat et optimal dès l'étape de fixation
Interdiction d'appliquer le produit sur du bois qui peut entrer en contact avec les denrées alimentaires
Ne pas traiter les bois gelés / Ne pas traiter les ruches
Le bois, après traitement, doit être stocké sous abri ou sur une surface en dur imperméable pour éviter des pertes directes dans le sol ou dans les eaux. Les pertes doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

La Sprl PHT est agréée au  **CSTC·WTCB**, nous avons reçu le label Quality Pro 

La Sprl PHT est agréée au  **CSTC·WTCB**

Produits Humidité Traitements Sprl

Rue de l'abbaye, 4 à 1457 Walhain

Tel: 0800/82007 – 0489/56.42.56

Fax : 010/60.72.73

info@pht.be – www.pht.be

N° de compte: Belfius Be62 0689 0037 6861

Tva 0555-856-520